

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DOSSIERS DE CANDIDATURE
DÉPUTATION ET MAIRIE / CONSEILLERS COMMUNAUX
République de Guinée – Code électoral 2025

I. BASE JURIDIQUE

Le présent document est établi conformément aux dispositions du Code électoral de la République de Guinée (Loi organique 2025) et aux textes régissant les collectivités locales.

II. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À LA DÉPUTATION

Conformément aux articles 156 et suivants du Code électoral 2025 :

1. Être de nationalité guinéenne ;
2. Être âgé de 21 ans minimum et 80 ans maximum à la date du scrutin ;
3. Jouir de ses droits civils et politiques ;
4. Être inscrit sur le fichier électoral ;
5. Être présenté par un parti politique légalement constitué ou comme candidat indépendant ;
6. Ne pas être frappé d'inéligibilité ou d'incompatibilité.

Inéligibilités principales (Art. 157 et suivants)

- Condamnation définitive entraînant perte des droits civiques ;
- Incapacité juridique ;
- Fonctions incompatibles (magistrats, militaires en activité, gouverneurs, préfets, etc.).

III. DOSSIER DE CANDIDATURE – DÉPUTATION

Le dossier comprend généralement :

- Formulaire officiel de candidature ;
- Copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Certificat de nationalité ;
- Certificat de jouissance des droits civils et politiques ;
- Extrait de naissance ;
- Déclaration sur l'honneur d'absence d'incompatibilité ;
- Photo d'identité récente ;
- Preuve d'inscription sur le fichier électoral (Carte d'électeur)
- Attestation de paiement de la caution électorale.

IV. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ – MAIRIE / CONSEILLERS COMMUNAUX

Conformément aux dispositions du Code électoral et du Code des collectivités locales :

1. Être citoyen guinéen ;
2. Être âgé de 21 ans révolus ;
3. Résider dans la commune ou y exercer principalement une activité ;
4. Jouir de ses droits civils et politiques ;
5. Ne pas être frappé d'inéligibilité.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE – MAIRIE / CONSEILLERS

- Formulaire officiel de candidature municipale ;
- Copie de la carte nationale d'identité ;
- Certificat de résidence ;
- Certificat de jouissance des droits civils et politiques ;
- Extrait de naissance ;
- Photo d'identité récente ;
- Preuve d'inscription sur la liste électorale communale (carte électeur);
- Déclaration sur l'honneur d'absence d'inéligibilité ;
- Attestation de paiement de caution électorale.

VI. MODÈLE DE LETTRE – DÉPÔT DE CANDIDATURE DÉPUTÉ

Informations du candidat

À

Madame la Directrice Générale des élections

Objet : Dépôt de candidature à l'élection législative

Monsieur le Président,

Je soussigné(e) _____, sollicite l'enregistrement de ma candidature à l'élection législative conformément aux dispositions du Code électoral en vigueur. Veuillez trouver ci-joint l'ensemble des pièces requises (Citez les pièces fournies)

prénom , nom et Signature

VII. MODÈLE DE LETTRE – DÉPÔT DE CANDIDATURE MAIRIE

Informations du candidats

À

Madame la Directrice Générale des élections

Objet : Dépôt de candidature aux élections communales

Je soussigné(e) _____, sollicite l'enregistrement de ma candidature aux élections communales de la Commune de _____.

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des pièces exigées par la loi (Citez les pièces fournies)

Prénoms, Nom et Signature